hebdo communiste des P.-O.
Le TC
Le Travailleur Catalan
Journal ouvert pour esprits libres !

Exposition
L'eau à la bouche
p.10

Perpignan, 2e tour des municipales :
Front contre le Rassemblement national
p.2 et 9

• Pyrénées-Orientales
Explosion de la pauvreté p.4-5

• Éducation
Retour à l'école p.6

p.7

2€ - N°3837 - Semaine du 5 au 11 juin 2020
9 781234 567897

de René Granmont

Vers le second tour

A la fin du mois, le second tour des élections municipales se fera dans une situation politique nationale inédite, en pleine crise sanitaire, économique et sociale.

La pandémie a souligné le besoin de villes solidaires, de services publics de proximité, d'égalité des territoires, de démocratie locale, face aux dommages provoqués par l'austérité et le libéralisme débridé. Elle a mis en pleine lumière le rôle des maires et conseils municipaux devant la gestion erratique de la crise par le chef de l'État et le gouvernement.

D'où l'importance de porter à la tête des communes des élus qui manifestent une volonté de résistance à la crise économique et sociale qui se développe. D'où l'importance de participer à ce scrutin, l'abstention étant, dans la plupart des cas, le meilleur moyen de laisser les mains libres à ceux qui aujourd'hui nous gouvernent.

Ce second tour aura aussi un mérite, celui de faire disparaître les illusions qui pouvaient subsister concernant La République en Marche. Aujourd'hui les choses sont claires. La multiplication des alliances entre Les Républicains et le parti présidentiel montre bien ce que ce dernier n'a jamais cessé d'être, derrière des discours fallacieux, un mouvement de droite prêt à tout pour s'opposer aux forces progressistes et écologistes.

Dans les Pyrénées-Orientales, le résultat du second tour à Perpignan aura, n'en doutons pas, un écho national. C'est en effet un des rares endroits où le Rassemblement national peut espérer tirer son épingle du jeu. On peut déplorer que la désunion de la gauche au premier tour ait conduit à son absence au second tour. Mais par-delà les regrets, tous les républicains, tous les démocrates auront à cœur de faire barrage au candidat de l'extrême droite.

Dans les autres communes où le scrutin aura lieu, d'Elne à Vernet-les bains, de Millas à Toulouges, et dans tant d'autres, il s'agira de placer à la tête des villes et des villages des élus de gauche qui seront autant de points d'appui pour la population face à la crise économique et sociale, des élus porteurs de solutions alternatives sur les questions de santé, de solidarité, de services publics de proximité, de démocratie territoriale.

Le Travailleur Catalan
44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88 -
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /
N° ISSN 1279-2039

Gérant et directeur de publication René Granmont
Administrateur Remi Cathala
Conception Priscilla Beauclair
Une : © infographie
Illustrations : © Delgé
Impression Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)
Webmaster Priscilla Beauclair / Dominique Gerbault
Publicité Richard Siméon

Journal Le Travailleur Catalan
Bulletin d'abonnement
remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse
FORMULE HEBDO PAPIER
☐ 6 mois : 40€ ☐ 1 an : 78€
FORMULE HEBDO NUMÉRIQUE ET PAPIER
Site+papier ☐ 1 an : 100€ Site ☐ 1 an : 66€
Nom, prénom : .....
N° : ..... Rue, bd, ave., etc. : ..... Nom de la voie : .....
.....
Code postal ou cedex : ..... Ville : .....
Mail : ..... Tél : .....
Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@letc.fr
Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan.

La disparition d'Yvan Ramel

Originaire de l'Aude, Yvan Ramel, décédé le 31 mai, a longtemps milité au PCF en région parisienne. Son engagement très offensif en faisait un militant très écouté dans les réunions et aussi quelqu'un de très présent sur le terrain auprès de la population. Ces qualités l'avaient conduit à devenir un élu municipal apprécié à Valenton, dans le Val de Marne. Revenu dans la région, et installé à Perpignan il a rejoint la direction du PCF et a participé à l'activité des communistes de cette ville, particulièrement au Moulin à vent et dans les quartiers sud, soutenant les revendications des habitants et impulsant des actions. On se souviendra aussi qu'Yvan a été au cœur de la mobilisation victorieuse des habitants du Bois des chênes avec l'appui des élus communistes de Perpignan et de Cabestany. Il a aussi été candidat aux élections cantonales dans le canton de Las Cobas. C'est un militant précieux qui disparaît aujourd'hui.

La direction de la section de Perpignan, la direction départementale du PCF et le Travailleur Catalan présentent leurs condoléances à Marie-Claire, son épouse, et à ses proches.

Le dernier article de Yvan Ramel, « le jour d'après» est sur www.letc.fr

Errare humanum est

Chère lectrice, cher lecteur,

Pour vous satisfaire, nous essayons de réaliser un journal comportant un minimum de fautes et d'erreurs. C'est pourquoi chaque numéro de votre hebdomadaire est relu et corrigé avant d'être envoyé à l'imprimerie. Mais pour le numéro précédent, à la suite d'un problème technique, c'est la version non corrigée qui a été imprimée. Nous vous prions de nous en excuser.

Le Travailleur Catalan

Appel à partenariats

C'est la seule fois qu'ils racontent leurs faits de résistance dans les Pyrénées-Orientales devant une caméra !

- Odette Sabaté, résistante, déportée.
- Le poète Jordi Pere Cerda, résistant et passeur.
- Marcel Boher et Emile Sabatier, maquisards sur les flancs du Canigou (notamment mine de la Pinouse).

L'association *Les amis du T.C* souhaite restituer ces pages d'histoire en trois courts-métrages et a ouvert une cagnotte participative.

Il suffit de se connecteur sur https://www.leetchi.com/c/realisation-de-3-films-sur-la-resistance-dans-les-p-o

Ou bien transmettre un don à :

Association Les Amis du T.C 44 avenue de Prades à Perpignan. Chacun participe du montant qu'il souhaite.

Partagez cette cagnotte ! Tout don sera gratifié d'une invitation gratuite à la soirée de présentation des films.

A lire sur www.letc.fr

National

- Courrier des lecteurs : L'auto oganisation, pour fédérer ou exclure par Roger Hillel

Département

- Marche des solidarités à Perpignan par Josie Boucher

Rubrique Lu, vu, entendu

- En Català version traduite par C&C

Annonces

Chaîne humaine autour de la Basse à Perpignan

Mardi 9 juin à 10h. À l'appel des organisations de retraités.

Manifestation virtuelle organisée par le réseau École du PCF

Tous les mercredis de 14h à 16h.

Mode d'emploi :

1. Imprimer une des pancartes du site : http://66.pcf.fr ou réaliser sa propre pancarte.
2. Se prendre en photo ou prendre en photo n'importe quel autre visuel avec la pancarte.
3. Poster la photo sur les réseaux sociaux avec le mot-clé : #UrgenceEducation et partager un maximum d'autres posts mentionnant #UrgenceEducation.

Rassemblement à l'initiative de l'Observatoire pour le Respect des Droits et Libertés

Samedi 6 juin à 11h, place de la République à Perpignan.

- L'appel du journal *l'Humanité* pour la gratuité des masques : http://66.pcf.fr/15377 . Signez et faites signer cet appel et partagez-le sur les réseaux sociaux.
- Les vendredis à 12h30. Débat sur les questions internationales sur Facebook du pcf-monde. Revoir l'ensemble des débats antérieurs sur http://66.pcf.fr/115226
- Les mardis à 17h30 : Débat « Les jours heureux » sur la page Facebook du PCF. Revoir l'ensemble des débats antérieurs sur http://66.pcf.fr/115227

Les militants du Hirak défient la répression et la Covid-19

Algérie. ***Des marches se sont déroulées pendant les fêtes de l'Aïd en soutien aux détenus du Hirak, malgré l'interdiction de manifester.***

Face aux attaques récurrentes du régime, les protestataires ont décidé de réinvestir les rues. À l'occasion des célébrations de l'Aïd el-Fitr, de nombreux défilés ont eu lieu. Une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montre un cortège qui défile en chantant : « *Pouvoir assassin* » et « *État civil* ». Né d'un immense ras-le-bol des Algériens, le mouvement réclame un changement du « *système* ».

Des militants emprisonnés

Selon le dernier comptage du CNLD (comité national pour la libération des détenus) « *près de 50 détenus d'opinion et politiques sont toujours dans les geôles du pouvoir* ». Face à la multiplication des convocations et des interpellations de « *hirakistes* », des mobilisations sporadiques se multiplient à l'intérieur du pays, selon des publications sur les réseaux sociaux. Depuis le début de l'épidémie et l'arrêt forcé des marches, des organisations de défense des droits humains dénoncent la répression qui s'abat, malgré les risques sanitaires.

Des figures et les organisations proches du Hirak avaient appelé d'elles-mêmes à suspendre temporairement les marches et les rassemblements tant que sévirait la pandémie. Un groupe se présentant comme « *quelques éléments du Hirak de la wilaya d'Alger* » a, de son côté, mis en garde les partisans du mouvement contre « *le piège du système* » qui « *veut pousser le peuple à réinvestir la rue par ces temps incertains* », en les appelant à « *la prudence et la patience* ».

Le gouvernement algérien n'aime pas les critiques

Au lendemain de la diffusion sur les chaînes françaises de documentaires consacrés au Hirak, Alger annonçait sa décision de rappeler son ambassadeur en France pour consultation. Il accuse la France d'ingérence extérieure. Le gouvernement algérien voit dans ces films des « *attaques contre le peuple algérien et ses institutions* », au premier chef, l'armée « *sous le prétexte de la liberté d'expression* ».

Le pouvoir instrumentalise la polémique allumée sur les réseaux sociaux par le film du journaliste Mustapha Kessous, « *Algérie mon amour* », qui met en scène des jeunes gens ayant pris part au mouvement populaire.

Plutôt urbains et francophones, ils y expriment avec une grande liberté de ton leurs attentes et leurs frustrations, leurs rêves et leurs désillusions. Les conservateurs en ont profité pour s'en prendre sans ménagement, jusqu'à la menace, à certains protagonistes du film, accusés de donner une mauvaise image du pays.

Dominique Gerbault

Le droit international violé

Israël. ***L'union européenne prendra-t-elle des mesures fortes contre les violations répétées du droit international par Netanyahou ?***

Le président israélien Benyamin Netanyahou entend bien accélérer la cadence pour mettre en œuvre le fameux plan Trump. En effet Tel-Aviv projette d'intégrer à son territoire plus de 130 colonies juives de la Cisjordanie occupée et de la vallée du Jourdain, langue de terre s'étirant entre le lac de Tibériade et la mer Morte, qui deviendrait la nouvelle frontière orientale d'Israël avec la Jordanie. Israël annexerait ainsi 30 % de la Cisjordanie et la presque totalité des ressources en eau, après avoir déjà fait de même avec Jérusalem-Est et le plateau du Golan, grâce à la bénédiction américaine.

Face à ces violations permanentes du droit international, plusieurs pays européens souhaitent que soit examinée la mise en place de mesures punitives contre Tel-Aviv en cas d'annexion des territoires palestiniens.

Deux poids, deux mesures ?

Pour le chef de la politique étrangère de l'UE, Josep Borrell, « *toute annexion constituerait une grave violation du droit international* ». La question est évidemment sensible si les Européens ne veulent pas être accusés d'une politique du « *deux poids, deux mesures* », eux qui ont quasi instantanément sanctionné la Russie pour son annexion de la Crimée en mars 2014. Encore faut-il que les pays européens aient le courage de le faire, car les États qui se situent à l'extrême droite, comme la Hongrie, refusent de signer toute déclaration qui condamnerait leur ami Bibi. Et Emmanuel Macron, qui, lui aussi, saluait « *son ami Bibi* », se garde bien de s'exprimer trop bruyamment.

Benyamin Netanyahou a montré l'étendue de son mépris vis-à-vis des mises en garde européennes, surtout quand seules des paroles s'opposent aux actes. « *Voici la vérité : ces territoires sont là où le peuple juif est né et s'est développé. Il est temps d'appliquer la loi israélienne et d'écrire un nouveau chapitre glorieux dans l'histoire du sionisme.* » Si elle veut réellement s'opposer à cette annexion, l'UE va devoir faire face à ses responsabilités et prendre des décisions fortes comme l'interdiction de l'importation des produits des colonies israéliennes en France et, plus largement, dans l'Union européenne, ainsi que la suspension de l'accord d'association entre Israël et l'UE et ceux de coopération franco-israéliens, notamment de défense.

R.G.

Benyamin Netanyahou a montré l'étendue de son mépris vis-à-vis des mises en garde européennes

© Certains droits réservés par noaz

Le grand argentier du massacre

Rwanda. ***Plus de 25 ans après, les génocidaires n'ont pas tous été punis.***

Félicien Kabug a été arrêté le 16 mai dernier près de Paris. Après vingt-cinq ans de cavale, l'homme d'affaires Hutu est accusé d'avoir financé et encouragé le génocide qui visa les Tutsis en 1994 au Rwanda.

Félicien Kabug est notamment connu pour avoir été le premier mécène de la « *radio-télévision libre des mille collines* ». Un média radiophonique qui propage l'idéologie de "*l'Hutu power*", qui prône le nationalisme ethnique et une exclusion de la communauté Tutsi vers l'Éthiopie, leur supposée terre d'origine. Cette radio a durant les premières minutes du massacre des Tutsis, fait passer sur les ondes des listes de noms de Tutsis à abattre, divulguant des endroits où se cachaient les Tutsis, ou encore passant des messages d'encouragement à l'intention des miliciens à " *remplir les fosses* ". Le déroulement et la rapidité avec laquelle les événements se sont enchaînés, laisse penser que la radio a été un instrument de planification du génocide dûment réfléchi et installé.

Felicien Kabug a aussi financé la milice Hutu ' ' à laquelle il ne fournira pas moins de 25 tonnes de machettes entre 1993 et 1994. La dernière livraison fut effectuée quelques jours avant le début du génocide. L'homme de 84 ans à ce jour, est sous le coup de sept chefs d'accusation dont deux crimes contre l'humanité par le tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

Le 28 mai, la justice internationale a décidé que Kabug devait être transféré à Arusha (Tanzanie) afin qu'une branche du TPIR y conduise une procédure.

Nicolas Carrere

L'explosion de la misèr

La crise sanitaire a agi comme un révélateur de l'aggravation des inégalités et de la paupérisation de

« La crise a révélé l'ampleur de la

Rencontre. ***Le Secours Populaire Français est une des nombreuses associations humanitaires qui s'est fixé pour objecti Aurélie Robic, secrétaire générale du SPF dans les Pyrénées-Orientales, est donc en première ligne pour mesurer la misère***

©DR.

Dans les P.-O., le Secours populaire a distribué de 7 000 à 7 500 colis depuis le début du confinement.

L'urgence alimentaire et l'Europe

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis a représenté 3,8 millions d'euros pour la période 2014-2020 et permis d'aider les associations comme le Secours populaire. Ce programme arrivant à son terme doit être fondu dans d'autres programmes avec le risque d'une baisse de l'enveloppe qui lui était dévolue. Le SPF, comme beaucoup d'associations humanitaires, est donc très inquiet, face à l'urgence alimentaire qui s'est développée en Europe.

Comment jugez-vous l'évolution de la pauvreté dans le département actuellement ?

Depuis le début du confinement, on peut évaluer l'augmentation des demandes d'aide alimentaire à 30 %. Mais l'évolution n'est pas que quantitative. Dans nos permanences, nous avons vu venir beaucoup de personnes qui ne s'étaient jamais tournées vers nous. Nous avons reçu des autoentrepreneurs, des artisans, des commerçants, ceux qui, en contrat précaire, n'avaient plus aucune ressource, des saisonniers pour qui la saison n'a pas commencé, des personnes retraitées, âgées, que l'on voit peu habituellement. Nous avons dû aussi aider les familles qui, la cantine scolaire étant fermée, ne pouvaient plus assurer l'alimentation des enfants. Par exemple une dame qui vendait sur les marchés s'est présentée au point de distribution de la place Jean Moulin car elle n'avait plus rien pour manger ! Il faut bien voir que nous ne sommes pas une épicerie sociale, nous apportons une aide alimentaire. C'est dire que, quand les gens viennent nous voir, leur situation est critique.

Comment avez-vous répondu à cette explosion de la pauvreté ?

Dans les P.-O., le Secours populaire a distribué de 7 000 à 7 500 colis depuis le début du confinement. Ces colis assurent l'alimentation d'une personne durant 15 jours. Nous voulions ainsi rendre minimaux les échanges dans nos points de distribution. Nous en avons d'ailleurs créé de nouveaux et avons multiplié les portages à domicile.

Catastrophe sociale à venir ?

Emploi. ***Dans les P.-O., la situation de l'emploi, très dégradée, risque de s'aggraver encore dans les semaines qui viennent.***

Il est difficile, dès aujourd'hui, pour les institutions et organismes officiels, de prévoir avec précision les conséquences liées au confinement et au ralentissement de l'activité. La Direccte (ex Inspection du travail), Pôle emploi, la préfecture, les Chambres de commerce et le Conseil départemental suivent de près les données statistiques. Les syndicats, dont la CGT et Solidaires, s'inquiètent vivement.

Les derniers chiffres officiels sont ceux du mois d'avril. On y mesure déjà des conséquences significatives. Ceux du mois de mai permettront de préciser, ou non, la tendance à une forte dégradation du marché de l'emploi dans le département.

De mars à avril, le nombre de « *sans emploi* » (catégorie A à Pôle emploi 66) a augmenté de 20,5% en un mois, passant de 36 590 à 44 080. Sur plusieurs mois, l'augmentation est plus importante. Mais cela recouvre une réalité plus complexe. En effet, ceux qui étaient inscrits en catégorie B ou C (activité réduite courte ou longue) et qui ont perdu leurs courtes activités ou leurs longues activités, sont venus en partie abonder la catégorie A. Leurs situations se sont donc dégradées. Si l'on fait le total des 3 catégories, le nombre augmente en un mois de 3,2%, passant de 55 800 à 57 590, de plus de 5% depuis février.

Les dispositifs gouvernementaux (dont le financement du chômage partiel et les prêts garantis par l'État), pour partie, semblent avoir amorti le premier choc social pour les mois d'avril et mai. Mais… Le département, peu industrialisé, à forte proportion de précarité, de travail à temps partiel, de CDD, de bas salaires et de chômage, risque, d'après les syndicats, de se réveiller difficilement. Combien d'établissements, de petites entreprises, d'artisans, de brasseries ne pourront relancer leurs activités ? Enfin, quelle sera l'attitude des employeurs dont certains, peu scrupuleux, entendent mettre à profit ces difficultés conjoncturelles pour dégrader encore les conditions de travail de leurs salariés (augmentation du temps de travail hebdomadaire, baisse des salaires et des primes, recul des droits sociaux…). « *Les luttes et la vigilance seront plus que jamais nécessaires* » affirment ainsi les responsables syndicaux du département.

Michel Marc

Pôle-Emploi va devoir agrandir ses bâtiments

ère

e toute une partie de la population.

misère »

ctif d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France.
ère dans ce département.

Quelles leçons tirez-vous de cette expérience ?

Cela nous a permis de rencontrer des gens qui, dans la détresse, ne s'étaient jamais adressés à nous. Par exemple, des personnes sans papiers inconnues de notre association… Cela nous a permis aussi de mesurer le poids de l'économie parallèle dans la survie de beaucoup dans ce département. En fait, cette crise a été le révélateur de problèmes dont on était loin de mesurer l'ampleur. Avec le portage à domicile nous avons découvert la réalité du confinement dans des logements insalubres, surpeuplés. Il circule beaucoup d'idées fausses sur la misère qui est souvent cachée…

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Pour les familles, il y a eu un certain nombre d'aides débloquées par le département, le gouvernement. Cela va donner un peu d'oxygène. Mais je reste très inquiète pour la fin de l'année. Le chômage a explosé et des entreprises risquent de disparaître dans les mois qui viennent. Beaucoup de gens vont avoir besoin de nous car nous ne sommes qu'au début de la crise sociale. Le gouvernement a promis un soutien financier aux associations caritatives. Mais il manque une vraie stratégie à long terme. Il ne suffit pas d'empiler des mesures ponctuelles sans concertation, il faut une vraie réflexion sur comment on veut faire société demain. Car les fossés se creusent, des gens continuent de vivre en marge. N'est-il pas insupportable que dans une société aussi évoluée que la nôtre, nous ayons encore autant d'inégalités ?

Propos recueillis par René Granmont

Une deuxième vague sociale ?

Pyrénées-Orientales. ***La crise sanitaire est porteuse de graves conséquences sur la pauvreté et la précarité dans un département déjà en situation difficile. Le Conseil départemental est fortement mis à contribution.***

Dans le département, la crise sanitaire a fortement aggravé la situation de nombreuses familles, une situation déjà très précaire. Le chômage partiel et la baisse de revenus qui l'accompagne, la fin des CDD, des missions d'intérim ont généré chômage et misère. A quoi se sont ajoutés la fin des « *petits contrats* » qui complétaient le RSA, le retard très important dans le démarrage des emplois saisonniers.

Et la fermeture des cantines scolaires s'est révélée dramatique pour nombre de familles à revenus modestes qui ont vu bondir leur budget alimentaire. Dans ce contexte, le Conseil départemental, institution de proximité à la compétence sociale, a dû faire face.

Explosion des demandes d'aides

Durant le confinement, le Conseil départemental a maintenu l'accueil social. Depuis le 16 mars, ce sont 4 300 personnes qui ont été reçues, il y a eu 12 731 accueils téléphoniques. Dans cette période le versement des allocations individuelles de solidarité, APA, RSA, PCH (prestation de compensation du handicap), a été assuré.

On a pu assister à une montée significative des demandes d'aide d'urgence, aussi, le 20 mars, le plafond de ces aides a été doublé par le Conseil départemental. Depuis le 16 mars ce sont 1 300 aides supplémentaires qui ont été versées (situation au début mai). En février il y a eu moins de 800 demandes d'aides d'urgence, fin avril, on en était à 1297, des aides portées de 66 à 96 €.

Dans le même temps, l'État a versé, via la CAF, une seule prime de 150 € plus 100 € par enfant, ce qui semble bien dérisoire. Le Conseil départemental a également mis en place une plateforme téléphonique solidaire avec 53 agents volontaires, qui a reçu plus de 4 000 appels. Ce dispositif s'est traduit par 287 prises en charges sociales pour des personnes âgées ou handicapées.

Prévoir une deuxième vague sociale

Aujourd'hui, dans l'institution, domine la crainte d'une deuxième vague, pas épidémique mais sociale, entre septembre et décembre. S'annonce une augmentation des impayés de loyers, d'électricité et d'eau. Bien sûr, les gens font le choix de pouvoir manger avant de payer le reste.

Aussi le Conseil départemental qui consacre en moyenne 650 000 € d'aides d'urgence par an (50 000 par mois) prévoit-il, à la prochaine session, une décision modificative abondant de 500 000 € ces 650 000 € pour aller jusqu'aux trois premiers mois de 2021.

L'institution s'est également associée avec le Secours populaire pour assurer la distribution de l'aide alimentaire dans le centre-ville de Perpignan, ce qui a concerné 430 familles soit plus de 1 000 personnes. Parmi celles-ci, beaucoup de « *nouvelles* », des gens qui jusque-là s'en sortaient et se trouvent aujourd'hui au bord du gouffre.

Toujours dans la perspective de difficultés à venir, le Conseil départemental va verser par anticipation une aide exceptionnelle d'un million d'euros à plusieurs associations afin de pallier les problèmes de trésorerie générés par le surcoût lié au COVID, une aide à même de préserver les emplois.

Autant de mesures qui soulignent l'appui que constituent les institutions de proximité.

Nicole Gaspon

Comment éviter cette explosion de la pauvreté ?

Après la crise sanitaire. ***Les solutions existent pour répondre à l'explosion de la misère.***

Pour éviter une crise humanitaire, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs mesures : prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 10 juillet, versement d'aides financières ponctuelles aux familles, mobilisation de places d'accueil pour les sans-abri ou encore renforcement du soutien aux associations d'aide alimentaire.

Mais ces mesures ponctuelles ne suffiront pas à éviter une catastrophe sociale dans les mois à venir. L'effondrement des ressources pour des millions de citoyens laisse craindre des difficultés à payer les loyers et charges. Le pouvoir d'achat est aujourd'hui encore plus qu'hier une question essentielle pour les populations. La gravité de la situation exige d'augmenter immédiatement les minima sociaux, en particulier le RSA, et de l'ouvrir aux 18-25 ans. Elle exige de bloquer les prix, de supprimer la TVA sur les produits essentiels, de verser une allocation exceptionnelle de 300 euros aux 9 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, l'indemnisation à 100 % du chômage partiel, l'augmentation du SMIC et des bas salaires de 20 %, la gratuité des masques.

L'urgence sociale

L'ampleur du mal-logement nécessite également un plan d'investissement massif en faveur de l'hébergement et du logement très social. L'urgence est aussi d'empêcher les expulsions locatives sans relogement. Il faut sortir de la pauvreté des centaines de milliers de personnes sans titre de séjour ou en situation administrative précaire en leur accordant un titre de séjour stable leur permettant d'accéder à l'emploi et au logement.

Enfin, face à l'augmentation du chômage qui s'annonce massive, il faut annuler la réforme de l'indemnisation et mobiliser massivement pour l'emploi. C'est dire qu'il ne s'agit pas, comme le préconisent le Medef ou le gouvernement qui entendent profiter de cette crise pour casser encore plus les droits des salariés, d'augmenter le temps de travail, de travailler le dimanche, de délocaliser. Mais il faut relancer l'économie en créant des vrais emplois, en augmentant les salaires, en s'en prenant aux dividendes fastueux qui continuent de gaver les actionnaires à l'heure où des millions de Français se serrent la ceinture.

R.G.

Déconfinement, phase 2

Covid-19. ***Le virus s'éloigne, et le retour à la vie normale se profile.***

Fin de la limite des 100 km, réouverture de tous les lycées en zone verte, mais aussi des bars, des restaurants, des parcs et des plages… Grâce à de « *bonnes nouvelles sur le plan sanitaire* », le Premier ministre a pu confirmer, jeudi après-midi, un assouplissement généralisé des mesures destinées à éviter une reprise de l'épidémie.

Il s'agit d'une nouvelle étape importante dans le retour progressif des Français à la vie normale, avec la fin de nombreuses contraintes, concernant notamment les déplacements de personnes, l'école, les cafés et restaurants, le tourisme, la vie culturelle et sportive. Des assouplissements permis, selon le Premier ministre, par la décrue de l'épidémie de Covid-19, qui semble se poursuivre : « *Les résultats sont bons sur le plan sanitaire. Même si nous restons prudents, même si nous ne pouvons courir le risque de la désinvolture, les nouvelles sont bonnes.* » Cette deuxième phase doit aussi accentuer la reprise de la vie économique, alors que la crise est déjà présente. Édouard Philippe prévient : « *Ce déconfinement nous permet de souffler après l'épreuve mais il doit aussi sonner la mobilisation de tous.* »

La prochaine vague sera-t-elle sociale ?

Le desserrement du confinement ne peut être qu'une bonne nouvelle pour la population qui n'en pouvait plus. Lors de cet épisode, des absurdités comme l'interdiction de fréquenter les plages sur l'ensemble du littoral français ou la zone des cent kilomètres ont été pointées par de nombreux observateurs. Mais ce qui va être l'enjeu principal de ce déconfinement, c'est l'évolution de la situation sociale et économique. De ce point de vue, les premiers signaux envoyés par le gouvernement ne sont pas bons. L'annonce de la suppression de plusieurs milliers d'emplois chez Renault, quand dans le même temps la firme reçoit cinq milliards de subventions, sans contrepartie, n'est pas de nature à rassurer les salariés du pays. Le gouvernement a affirmé, par la voix de Bruno Lemaire, ne pas vouloir s'immiscer dans la gestion de la crise par le constructeur automobile. On ne peut accepter de voir l'État déverser des milliards d'euros d'argent public sur des groupes privés, sans exiger un contrôle de ces fonds. La transformation de ces subventions en participation de l'État est un impératif minimum. La question de la nationalisation des grands groupes stratégiques pour l'économie française se pose légitimement.

Roger Rio

COUP DE GUEULE

Manu « le petit » et le chouan

Voilà donc notre ci-devant vicomte Joli De Villiers (le bien mal nommé !) rasséréné par sa majesté Macron 1er. Le parc de loisirs révisionniste du chouan du Puy du Fou va pouvoir rouvrir. La règle des rassemblements de moins de cinq mille personnes ne vaut pas pour sa seigneurie vendéenne. Les « rouges » catalans ne pourront pas tenir leur fête annuelle, mais les descendants des égorgeurs des marais pourront se taper sur le ventre en évoquant Jeanne d'Arc et nos bons rois de France. Il est vrai qu'entre gens de bonne compagnie, il ne faut rien s'interdire. La culture, façon Macron « le petit » a de sérieux relents de pétainisme et de révisionnisme historique. Le seigneur de Vendée a créé cette entreprise de réécriture de notre passé, où l'on apprend que les « gentils » paysans vivaient paisiblement grâce à la sollicitude de nos bons rois, attentifs à leur devenir et protecteurs de leurs petites familles. Les corvées, dîmes, gabelles et autres infamies du même genre ne sont que billevesées dans ce monde parfait.

Au Puy du Fou, ils exaltent leur France-vraie, celle des « braves » chouans, luttant contre la Révolution aux côtés de Charrette et autres assassins du même tonneau, et celle des « braves » poilus de 14 allant se faire massacrer pour les De Wendel et autre Schneider. Leur vraie France quoi ! En choisissant d'autoriser la réouverture du parc de loisirs des De Villiers, Macron a montré où se situe son héritage idéologique.

R.R.

Retour à l'école

Éducation. ***80% des écoles sont désormais ouvertes. Tous les niveaux du collège sont rentrés et les lycées rouvrent. Mais dans quelles conditions pédagogiques ?***

« *La réouverture des écoles et des établissements est une urgence sociale, c'est aussi un impératif éducatif* » a déclaré J.M. Blanquer. Si la réouverture avait clairement pour objectif de permettre aux parents de travailler, le but éducatif a-t-il été atteint ?

La reprise a été très progressive. Le 11 mai, certaines écoles en zone verte ont rouvert, la décision d'ouverture dépendant des maires. Aujourd'hui 80% sont ouvertes. Le 18 mai les collèges ont commencé à accueillir une partie des élèves de 6° et 5°, soit environ 180 000 collégiens sur les 1,6 million que comptent ces deux niveaux. En moyenne, sur un collège de 600 élèves, seulement une quarantaine d'élèves est revenue. Autant dire que la distanciation sociale a pu être respectée. Le 2 juin, ce sont les 4° et 3° qui ont été partiellement accueillis. Les lycées, censés ouvrir leurs portes le 2 juin également, ont pour la plupart retardé l'accueil des élèves au 4 voire au 8 juin, le temps de désinfecter les établissements. A cette date donc, tous devraient être ouverts.

Reste le problème de l'organisation pédagogique

Pour l'instant seulement 20% de collégiens ont repris le chemin de l'école, soit quatre ou cinq élèves par classe. Ils ont donc été regroupés pour former des groupes de 15, chiffre fatidique fixé par le protocole sanitaire. Les 46% d'enseignants présents se retrouvent ainsi face à des groupes disparates qu'ils ne connaissent pas. L'objectif est le retour à l'école de tous les élèves avant les vacances. Mais pour respecter le protocole, seulement 50% des effectifs à la fois seront accueillis, « *avec des rotations pour permettre d'être dans une sorte de mi-temps d'école* » a précisé le ministre Blanquer. Pour occuper les élèves qui ne seront ni en classe ni en télétravail, il est prévu un accueil par des intervenants extérieurs selon un dispositif « *sport, santé, culture et civisme* » (voir article page 8). Une organisation qui relève plus de la garderie que de l'enseignement et qui laisse de côté les 5% de décrocheurs.

La rentrée 2021

Plus inquiétants encore les propos tenus par Blanquer sur la rentrée de septembre. « *On doit se préparer à tous les scénarios* ». Si le virus est toujours là, le protocole sanitaire sera maintenu et donc la même organisation sera à l'œuvre. Des groupes de travail réfléchissent déjà à des adaptations, notamment en développant le télétravail, qui a pourtant prouvé ses limites. Le ministre Blanquer veut que l'année 2021-2022 ne soit pas « *dégradée* » mais « *une année où nous modernisons* », avec des activités de sport et culture développées.

Les jours d'après seront-ils pires que les jours d'avant ?

A.-M. Delcamp

Racisme et police : une recette bien connue en France

Violences policières. ***L'assassinat de Georges Floyd par des policiers aux États-Unis suscite l'indignation internationale au risque d'oublier la violence raciste pourtant bien présente en France.***

À l'heure où les révoltes contre les cas de violences policières éclatent aux États-Unis, en France la crise sanitaire a accéléré un processus de militarisation de la police, en particulier dans les quartiers populaires où habitent les travailleurs précaires et racisés. Déjà oubliés plusieurs morts ont bien eu lieu durant le confinement en plus des mutilations bien connues. En témoigne l'agression policière subie par Gabriel, 14 ans, blessé gravement à la tête et risquant de perdre son œil. Les menaces et tentatives d'intimidation par la police visant Camélia Jordana après son intervention du 23 mai dénonçant la réalité vécue des jeunes hommes et femmes de quartiers populaires n'ont pas fait l'objet d'une condamnation. Or, les réponses au racisme d'État et à la domination policière existent et sont portées par des acteurs qui subissent de plein fouet ces logiques de domination et d'exploitation. Telle Assa Traoré, figure politique et médiatique par son combat pour faire reconnaître le meurtre de son frère Adama, mort de la même technique de plaquage que Georges Floyd. La manifestation contre les violences policières de ce 2 juin pourra sans doute marquer un tournant politique dont les organisations politiques devraient prendre la mesure.

Sarah Jumel

Ruffin voit rouge ?

Lors d'une séance de la commission des affaires sociales, le député de la Somme a littéralement explosé de colère. Le pourquoi du « *pétage de plomb* » ? Il avait déposé un projet de loi visant à améliorer la situation des femmes de ménage qui travaillent très tôt et (ou) très tard. Mais las, les députés macroniens ont complètement vidé son texte de sa substance, le dénaturant complètement. Au moment du vote, Ruffin a donc voté contre le texte présenté. La présidente de la commission s'est alors fendue d'un commentaire faussement ironique, où elle s'étonnait de voir un député voter contre son propre texte. « *C'est la première fois que je vois ça* » s'est-elle exclamée ! Le député a alors explosé, balançant à la troupe macroniste qu'il ne pouvait pas voter pour un texte qui n'avait plus rien à voir avec le sien et pointant la malhonnêteté morale de la présidente de la commission.

COUP DE GUEULE

Drones ou masques, quelle est l'urgence ?

En plein confinement, le gouvernement a fait le choix de commander pour 4 millions d'euros de drones !

A Nice, Paris et dans plusieurs régions de France, les drones ont déjà été utilisés par les forces de l'ordre pour contrôler et verbaliser la population. La Ligue des Droits de l'homme et la Quadrature du Net ont déposé plainte. Le 17 mai, le Conseil d'Etat a demandé au gouvernement de cesser « sans délai » l'utilisation des drones à Paris. Cette décision devrait faire jurisprudence.

Avec les drones, les caméras et l'application de traçage Stop Covid, le gouvernement met en place insidieusement un état policier et rogne petit à petit toutes les libertés individuelles sous couvert de protection de la population et même au détriment des vrais moyens de cette protection. Car il semble que les drones, les grenades lacrymogènes et les lanceurs de balles de défense arrivent plus vite que les masques, les tests et les respirateurs.

L'Etat s'est aussi doté d'anti-drones, réputés brouiller les fréquences de communication et de retour d'images de drones- espions. Par manque de chance, le directeur de la Sécurité d'Emmanuel Macron a cassé le fusil anti-drone de l'Elysée… Absence de formation ou acte manqué ? En bord de mer, goélands et mouettes n'apprécient pas ces nouveaux jouets et les détruisent…

Le milliard de masques, commandé par le gouvernement sera-t-il lâché, gratuitement, sur l'ensemble de notre territoire par lesdits drones ?

Joëlle Allemand

100 ans du Parti communiste français

Le PCF pour cent ans d'avenir

Politique. ***Riche d'une expérience centenaire, le PCF au cours de son 38e congrès tenu en novembre 2018 a défini son projet : un communisme du XXIe siècle pour cent ans d'avenir.***

À l'heure où le niveau inédit de connaissances et de techniques de l'humanité place celle-ci dans la situation jamais connue de répondre à ses besoins et aux défis du siècle, le capitalisme devient un obstacle au développement de l'humanité. Pire, par sa course aveugle au profit, il met en danger le devenir même de la biodiversité, de la vie humaine; il entraîne notre planète vers l'abîme.

Ces contradictions ont pris un relief tout particulier dix ans après le déclenchement de la crise et tandis qu'une autre de plus grande ampleur se profile. Alors qu'il prétend apporter des réponses aux défis que celle-ci soulève, Emmanuel Macron entraîne vertigineusement la France vers un alignement néolibéral, livrant sans vergogne notre pays aux appétits capitalistes internationaux.

Ouvrir un siècle d'humanité

En France, des luttes importantes se sont développées et amplifiées. Elles concernent les bases même du modèle social français qu'elles défendent et dont elles cherchent un nouveau développement. Les communistes sont de ces luttes mais, au-delà, ils veulent travailler à ouvrir un siècle d'humanité, un siècle communiste conjuguant démocratie poussée jusqu'au bout et orientation révolutionnaire visant à sortir enfin de la société de classe, à relever jusqu'au bout le défi écologique, à assurer la paix et le libre développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions.

Il n'y a jamais eu autant besoin de révolution, d'idées et de luttes révolutionnaires, d'un parti et d'un projet communistes pour permettre au mouvement populaire de s'élargir et de se renforcer jusqu'à contraindre le gouvernement à des reculs, imposer de nouvelles conquêtes, ouvrir une issue politique. Leur absence dans le champ politique laisse la voie libre à tous les dévoiements.

Besoin de révolution

En ce temps où le capitalisme connaît une crise systémique sans précédent, où se croisent et se fortifient mutuellement des crises majeures, le PCF veut donner de la force à cette ambition communiste qu'appelle notre époque. En donnant un nouvel élan à son organisation révolutionnaire, avec une mise en dynamique de sa force militante qui compte toujours parmi les plus importantes. Les communistes ont la conviction qu'il ne peut y avoir de transformation révolutionnaire sans un Parti communiste fort et influent, porteur de cette ambition.

C'est un défi pour le Parti communiste, pour être utile au peuple de France et pour être à la hauteur des enjeux historiques du siècle. Et pour cela, le PCF a défini son projet : Relever les défis de la crise et de notre temps. Le communisme de notre temps : visée historique, chemin de lutte. Un nouvel internationalisme pour relever le défi de la mondialisation capitaliste. Une nouvelle stratégie de rassemblement et d'unité populaires. Un Parti communiste utile, agissant, audacieux et novateur, internationaliste et révolutionnaire.

Y.L.

En Català

A Samarcanda

- Sembla que aviat serem lliurats del coronavirus oi?

- Del coronavirus... i de torments diversos que van amb ell, com la privació de llibertats, les pors...

- Que tranquils que serem!

Sí... coneixes la història de « aquest vespre a Samarcanda? »

- Au, explica!

Un dia de bon matí, el califa de Bagdad veu arribar el seu primer visir, tot excitat. L'hi demana la raó de la seva inquietud, i el visir li diu:

- T'ho suplico, deixa-me sortir de la ciutat ara mateix!

- Perquè?

- Aquest mati, travessant el mercat, he creuat la mort que m'ha mirat fixament.

- La mort?

- Sí, l'he reconeguda, me mirava. És segur, me cerca... deixa-me marxar ara mateix, prendre el meu millor cavall i arribaré a Samarcanda aquest vespre.

El califa, que té molta afecció pel seu visir, el deixa marxar però decideix disfressar-se, com ho fa de vegades per sortir del seu palau, i anar al mercat, per veure de què va.

Busca la mort de la mirada, i prou prou, la veu i la reconeix, passejant al mig de la gent que no se n'adona, vestida de negre, amb una bufanda vermella. Aquí toca lleugerament una dona, allà un home preparant el seu aparador, s'aparta d'una criatura que passa corrent...Doncs, el seu visir tenia raó. Aleshores es dirigeix vers ella, i l'hi demana:

- Et voldria fer una pregunta.

- Digues.

- El meu visir és un home encara jove, en plena salut, molt eficaç i segurament honest: perquè, quan venia al palau aquest mati, l'has mirat d'una manera amenaçant?

La mort sembla sorpresa:

- No volia pas espantar-lo. No l'he pas espiat d'una manera amenaçant. Senzillament, quan ens hem topat per atzar enmig de la gent, no he pogut amagar la meva sorpresa, que deu haver pres per una amenaça.

- Perquè aquesta sorpresa?

- Perquè, respongué la mort, no m'esperava pas veure'l aquí, ja que tinc cita aquest vespre amb ell a Samarcanda.

C&C

Une fermeture de poste pas si neutre

École. ***L'annonce du ministre de ne pas supprimer de classes en milieu rural n'aura pas tenu longtemps. Le poste « pôle ressources » des hauts cantons a été supprimé.***

Les arrivées du nouveau Directeur académique (DASEN) début 2020 et de la nouvelle rectrice ont été fatales pour ce poste d'enseignant-animateur sur la circonscription de Prades. Comme le signalait un professeur du secteur : « *Un poste qualitatif comme celui-ci n'est plus, à l'évidence, à l'ordre du jour des priorités budgétaires qui régissent nos politiques publiques* ».

Un poste qualitatif qui a fait ses preuves

Créé en 2015, il a été implanté en Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent comme une sorte de poste laboratoire dans un secteur rural déjà riche en projets interscolaires. Les autorités d'alors - Conseil départemental, Parc régional et Éducation nationale - en espéraient beaucoup. Les enseignants aussi. Ce « *pôle ressources* » implanté à Palau-de-Cerdagne, était à la fois un site, du matériel pédagogique à disposition en lien avec les projets de classes et des écoles (mallettes scientifiques, tablettes, matériel audio…) et un enseignant supplémentaire, animateur, acteur, en lien avec les institutions, associations et sites partenaires (Musées, Thémis, PNR, Train Jaune…). L'apport qualitatif n'était contesté par personne. Initiateur, promoteur, cet enseignant qui se déplaçait dans les écoles a aidé indéniablement, les classes et les élèves à mieux exploiter les environnements. « *Un vrai plus pour l'école publique* ». Il faudrait, pour être complet, y ajouter un travail scientifique, l'éducation à l'environnement, une aide apportée dans les correspondances scolaires avec des écoles étrangères, et le rôle de cet enseignant comme chef de chœur (1000 élèves y participaient). Le constat s'impose : « *Nombre de ces projets n'existeront plus dès la rentrée 2020* ».

Ce « pôle ressources » était à la fois un site, du matériel pédagogique à disposition en lien avec les projets de classes et des écoles.

Les « hauts cantons maltraités »

Les « *montagnards* » qui n'en finissent plus de voir disparaître ou se dégrader des services publics, trésoreries et bureaux de poste aux ouvertures réduites, voient aujourd'hui disparaître un élément qualitatif majeur. « *Cette suppression est vraiment symbolique du lynchage du service public en milieu rural* ». Une manifestation a eu lieu, des élus et la présidente du Conseil départemental ont protesté. Dans le même temps, le Train jaune est en réparation, et la route est restée fermée une longue période, de quoi nourrir un peu plus ce sentiment d'abandon. « *Il nous faudra reconquérir un tel poste, chez nous et ailleurs. C'est fondamental* ».

Michel Marc

Le sport scolaire menacé d'externalisation ?

Éducation. ***Une circulaire du ministère de l'Éducation a mis en place un dispositif « sport, santé, culture et civisme » (2S2C) visant à accueillir les élèves qui ne seraient ni en classe ni en télétravail.***

Les établissements scolaires ne pouvant accueillir que la moitié de leurs effectifs, selon le protocole sanitaire, le ministre de l'Éducation a proposé une solution pour occuper les élèves désœuvrés : des groupes d'élèves du primaire comme du secondaire pourraient être pris en charge par des personnels d'associations culturelles ou sportives sur le temps scolaire. Pour le secrétaire national du SNEP/FSU, syndicat très majoritaire des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) du secondaire, ce dispositif « *vise à remplacer l'EPS par des clubs sportifs* ».

Il y aurait ainsi sur le temps scolaire des disciplines obligatoires, de la responsabilité de l'État, et des dispositifs encadrés par des intervenants extérieurs. Autrement dit les « *fondamentaux : lire, écrire et compter* » resteraient la prérogative de l'État, et les disciplines « *annexes* » comme l'éducation physique et l'éducation artistique ne seraient plus encadrées par des enseignants.

Dispositif éphémère ou pérenne ?

La question que l'on peut se poser est : ce dispositif a-t-il été mis en place pour répondre à l'urgence sanitaire ou a-t-il vocation à être pérennisé ? De fait, l'idée n'est pas nouvelle. Il y a régulièrement des tentatives pour faire sortir de l'école, c'est-à-dire d'un temps obligatoire pour tous, les activités culturelles et sportives. Il fut même un temps où la droite voulait que l'EPS soit sous la responsabilité des municipalités. Or le service public doit garantir le droit et l'égalité sur le territoire. Une bascule vers les clubs ou les collectivités générerait des inégalités, l'offre n'étant pas la même selon les lieux. Pour le SNEP/FSU, « *en plus de l'EPS, il existe des options, des sections sportives et du sport scolaire. Pourquoi créer un dispositif de plus ?* » Si ce n'est pour décharger le budget de l'Éducation nationale.

A.-M. D.

Une élection pour rien ?

Municipales Perpignan. ***Le second tour opposera le maire sortant, Jean-Marc Pujol, au candidat d'extrême droite Louis Aliot.***

Karl Marx disait que « *l'histoire se répète deux fois : la première fois comme une tragédie et la seconde fois comme une farce* ». A Perpignan, six ans après les élections municipales de 2014, nous retrouvons les mêmes protagonistes pour le second tour qui aura lieu le 28 juin prochain. Si cette farce n'a rien de drôle c'est parce qu'elle résulte d'une véritable occasion manquée de la gauche. Depuis deux ans, des voix se sont élevées pour construire une liste unique à gauche, « *indispensable pour espérer contrecarrer les visées de l'extrême droite sur la ville et la communauté urbaine* », comme le disait Françoise Fiter dans son appel de juin 2018. En septembre 2019, une assemblée citoyenne, qui allait devenir *L'Alternative !*, se donnait comme ambition de construire sans hégémonie ni préalable sur la tête de liste, « *une seule liste de toutes celles et tous ceux qui souhaitent en 2020 que Perpignan soit solidaire, écologique et démocratique* ». Mais c'est une autre stratégie qu'ont choisi EELV et le PS en soutenant la candidature d'Agnès Langevine, déclarée en octobre 2019, mettant ainsi fin aux espoirs de bon nombre d'électeurs et électrices de gauche de voir les progressistes se rassembler. Le 15 mars dernier, au soir du premier tour, c'est donc sans surprise que la gauche s'est vue, une fois de plus, exclue du duo de tête, totalisant à peine plus de 20% des voix.

Municipales : petit malaise pour Aliot ?

" Fou qui fait le délicat "

Le 30 mai, dans les colonnes de *l'Indépendant*, Agnès Langevine annonçait son retrait en affirmant : « *Une triangulaire aurait favorisé le Rassemblement National* ». Arrivé en tête du premier tour, Louis Aliot est donc en capacité de devenir maire de Perpignan et d'offrir pour la première fois à l'extrême droite la gestion d'une ville de plus de 100 000 habitant.e.s. Cette victoire représenterait une catastrophe pour les perpignanais.e.s, et ce à plusieurs titres. Dans le contexte national, européen et mondial que nous connaissons, elle serait aussi, sans nul doute, un point d'appui pour l'extrême droite dans le cadre de prochaines échéances. Le bulletin de vote au nom de Jean-Marc Pujol devient donc le seul à pouvoir empêcher l'accession de Louis Aliot à la mairie.

Pour autant, cette campagne n'aura pas été vaine. Elle a pointé la nécessité de l'union des forces de gauche dans une ville comme Perpignan et a permis d'initier un rassemblement citoyen, indispensable à la transformation de la ville. Ces deux dimensions doivent aujourd'hui apprendre à cohabiter pour permettre l'émergence d'une opposition populaire au futur maire, quel qu'il soit. Mais cette opposition aura plus de facilité à exister face à un Pujol qu'à un Aliot. En dehors des institutions municipales, il reste d'autres voies à la gauche pour continuer à s'exprimer et à exister à Perpignan durant les six années à venir. Reste à savoir maintenant si elle saura les emprunter...

David Arabia

Força Millas, une dynamique gagnante

Municipales Millas. ***La liste de la maire sortante est en deuxième position et compte sur la présence des électeurs au second tour.***

La ville de Millas, avec une population de 4250 habitants, est depuis près de 50 ans représentée par des maires dont l'étiquette politique est socialiste et divers gauche. En 2014, la liste de la maire sortante, Damienne Beffara, PS divers gauche, se retrouvait au deuxième tour face à celle de Jacques Garseau, divers droite. Les électeurs s'étaient largement présentés aux urnes (74,19%). Damienne Beffara avait obtenu 53,41% voix, contre 46,59% pour la liste de Jacques Garseau, permettant à six personnes de cette liste d'intégrer le conseil municipal de la liste représentée par Damienne Beffara, pour un quatrième mandat.

Municipales 2020 et Covid-19

La ville avait connu une mobilisation de plus de 70% des électeurs en 2014, mais la situation de pandémie cette année, a déplacé seulement 56,49% des électeurs à Millas.

Au premier tour, trois listes étaient en lice, celle de la maire sortante, Damienne Beffara, union de gauche (34,90 %), toujours face à celle de Jacques Garseau, nuance diverse (38,16%), et Ginette Moral, divers gauche (26,94%).

Les résultats du premier tour placent Jacques Garseau en tête, mais la mobilisation des électeurs attendus pour le second tour pourrait surprendre. La liste de Damienne Beffara, « *Força Millas* », est confiante. Michel Hoet, élu au conseil municipal depuis 1972, responsable du chantier école et du logement, a fait évoluer le village de Millas vers le social et la valorisation du village : « *Financièrement, nous devons composer avec un budget limité depuis les inondations qui ont lourdement impacté les projets. Beaucoup de terrains sont classés non constructibles* ». Et d'ajouter « *la municipalité avait pour priorité de gérer la mise aux normes des infrastructures, telles que les canaux, la station d'épuration, et bassins de rétention…* » Les six candidats de la liste de Jacques Garseau, ayant intégré le conseil, qui ont démissionné puis été remplacés, se sont positionnés contre le vote du budget. Ils avaient des idées très coûteuses et non réalisables en l'état.

Michel Hoet, troisième sur la liste de *Força Millas,* concernant le deuxième tour : « *Nous allons préparer une rencontre avec les électeurs. Nous avons eu une perte de 20% de nos électeurs. Cela a été favorable aux listes de tendance de droite et d'extrême droite. Força Millas est une liste d'union de gauche qui rassemble écologiste, Parti socialiste et Parti communiste. Nous sommes confiants concernant les résultats du second tour, nous n'évoquons pas une perte de la mairie. La dynamique est de faire le maximum.* »

Priscilla Beauclair

Le PCF, troisième aux municipales !

La décision de procéder au second tour des élections municipales le 28 juin va permettre de clore ce chapitre de la vie démocratique du pays. Mais il n'est pas inintéressant de regarder de plus près les résultats du premier tour. Alors que les médias n'en ont que pour Les Républicains, LREM, les Verts ou la FI, connaissez-vous le bilan des conseillers municipaux élus au 1er tour ?

Selon la newsletter politique de Libération, si les élus portant l'étiquette LR sont largement les plus nombreux (3539 élus), suivis par les élus socialistes (1810), c'est le Parti communiste qui est la troisième force dans le pays avec 1072 conseillers élus au 1er tour. Loin devant le RN (498), LREM (268), les écologistes (183) ou la FI (26).

Mais télés et radios resteront très silencieux sur ce bilan. Pourquoi ?

Nombre de conseillers élus au 1er tour des élections municipales

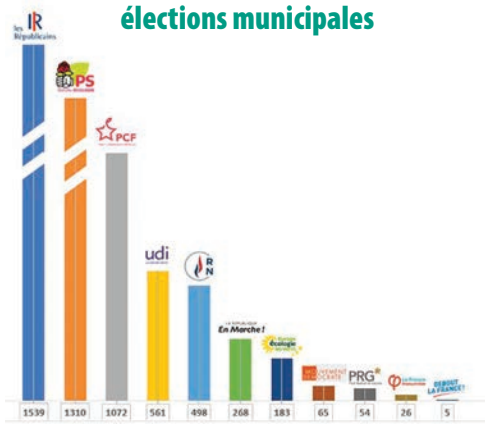

Drive in concert, la tendance !

Evénement. ***Un concept mis en place localement pour faire face à la crise dans le secteur culturel.***

On se remémore le Drive in cinéma où regroupés en famille, nous regardions le film depuis notre véhicule. Le principe du *Drive in concert* est similaire. Les artistes sur scène en live feront face au public installé dans des voitures. Le projet local est mené par B.Lyczko, Y.Becerra et P.Usai issus du secteur culturel entre l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Ensemble, ils ont cherché une alternative pour apporter un souffle à la vie culturelle locale, mise en sommeil suite aux décisions gouvernementales durant la pandémie. Pour eux, c'est une alternative nécessaire : « *Nous souhaitions proposer quelque chose pour faire travailler la profession et répondre au désir de culture.* » Ce concept est un peu une bouée de sauvetage pour trouver, malgré la situation, un espace d'expression et d'interaction avec le public, tout en veillant à ne pas outrepasser les règles sanitaires. « *Les conditions actuelles semblent favorables à ce type d'initiative. On voit fleurir cette idée un peu partout : Danemark, Allemagne, États-Unis… et maintenant en France* », confie Y.Becerra, membre de l'équipe.

« Drive in concert » un projet local pour redynamiser la culture dans le département.

Pour que l'événement voie le jour

Le projet *Drive in concert* présenté auprès des municipalités dans les P.-O. et l'Aude, éveille la curiosité et interroge. L'équipe reconnaît que pour les artistes, ce n'est peut-être pas l'idéal, entre l'appréhension de ne pas vivre pleinement le direct ou ne pas correspondre à une éthique, " *l'impact carbone* ", cependant « *L'interaction est toujours possible depuis les voitures avec un direct sur écran géant et via un live Facebook et Zoom pour que les artistes voient le public. Le tarif, à la voiture, engendrera moins de véhicules que lors d'un festival classique, donc un impact carbone moindre. La jauge sera limitée à la superficie de l'espace.* »

En France les Drive in concert commencent à émerger, c'est déjà le cas à Albi le 5 juin. L'équipe locale encourage les collectivités à faire appel à eux : « *Les collectivités pourraient l'envisager pour les mois de juillet et août. Les communes sont engagées à soutenir le projet financièrement et nous proposer un lieu adapté. Nous gérons tout l'aspect technique, c'est un événement clé en main où les normes sanitaires seront respectées.* »

Question programmation

« *Si la commune souhaite une orientation musicale particulière, elle décidera la programmation. Nous pouvons soumettre des artistes qui nous ont déjà donné leur accord et dont nous connaissons l'investissement financier* ». Concernant l'abandon politique permettant à la culture d'exister dans ce contexte : « *Ce n'est visiblement pas la priorité du gouvernement. Après une période anxiogène, la culture permet de redonner de la vie et de l'espoir. Les artistes ayant répondu positivement, voient l'opportunité de donner du plaisir tout simplement. Pour nous c'est vraiment une alternative face à une situation. Cela pourra sans aucun doute, apporter une bouffée d'oxygène. L'objectif est de faire vivre le monde du spectacle, on en a besoin !* »

Priscilla Beauclair

Toutes les infos sur la page Facebook Drive-in-concert

Ces peintres qui racontent Collioure

Expo. ***Le musée d'art moderne offre avec « L'eau à la bouche » une traversée du temps dans la cité par les artistes qui l'ont célébrée.***

Installé dans l'ancienne villa Pams, surplombant la célèbre baie, le Musée d'art moderne de Collioure est un havre de paix. On peut y savourer la fraîcheur du jardin et du cloître, et, en ce moment une exposition intitulée L'eau à la bouche, vrai bonheur d'après confinement.

C'est en puisant dans ses collections que le musée a rassemblé des œuvres dont le point commun est d'évoquer la mer et comment elle a façonné la physionomie de la cité portuaire. Une cité qui a inspiré bien des peintres. L'exposition se tient sur deux niveaux reliés entre eux par une suspension verticale du Catalan Josep Riera i Arago, des petits poissons orange, joyeuse invite à découvrir la suite. Le parcours suit la chronologie, Collioure a connu le commerce maritime, les métiers de la mer, pêcheurs, ravaudeuses de filets, les anchois et les sardines, puis, dans les années 60 la ville a basculé dans le tourisme balnéaire. Les peintres témoignent de cette histoire. Ainsi la gigantesque Grande plage d'Augustin Hanicotte (1925-35) qui occupe un mur de la première salle, une plage remplie de la foule de ces travailleuses et travailleurs de la mer parmi les filets, les barques, une image à jamais révolue. Plus loin, Les haleurs de Sébastienne Marre, les barques de Matisse, d'Ernest Pignon, et cette Pêche de nuit par François Bernadi, un des « gosses » formés par Hanicotte. Au deuxième niveau ce sont des artistes d'aujourd'hui, l'expo raconte aussi l'histoire de la peinture. Les installations aquatiques d'Amandine Artaud côtoient les Triptyques bleus de Georges Ayats, Tina Gillen représente Collioure par une piscine. Claude Viallat a pris des Empreintes de filets, François Pous exhibe une impressionnante barque de liège à deux pas des Remous dessinés par Francesca Caruana à qui l'on doit aussi un poisson-totem. Douceur des Baigneuses de Julien Descossy avant la Mer agitée de Beatriz Garrigo qui conclut le parcours.

Une sélection remarquablement conçue et accrochée et il y a encore beaucoup de pépites dans les réserves du musée.

Nicole Gaspon

A voir tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h jusqu'au 20 août. Musée d'art moderne 4 route de Port-Vendres

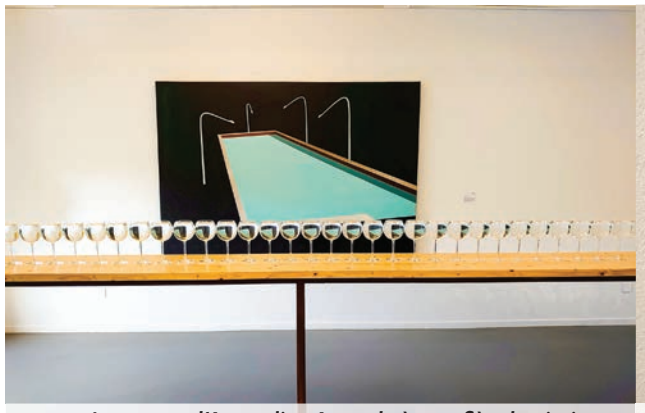
Les verres d'Amandine Artaud où se reflète la piscine de Tina Gillen.

Mer agitée de Beatriz Garido.

Poisson totem de F. Caruana.

« Peuple ! Réveille-toi à l'Espérance »

Gracchus Babeuf. ***Un révolutionnaire français auteur des premiers écrits communistes.***

François Noël Babeuf, connu sous le nom de Gracchus Babeuf, né le 23 novembre 1760 à Saint-Quentin est mort guillotiné à Vendôme le 27 mai 1797. Dès l'âge de 12 ans, il travaille comme terrassier au canal de Picardie. Inspiré par la lecture de Rousseau, et constatant les conditions de vie très dures de l'immense majorité de la population, il développe des théories en faveur de l'égalité et de la collectivisation des terres. Babeuf est également partisan de l'abolition de l'esclavage. En mars 1789, il participe à la rédaction du cahier de doléances des habitants de Roye.

François-Noël (Gracchus) BABEUF
(Collection Charavay)

« Disparaissez enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets, de gouvernement et de gouvernés. »

Il se bat contre les impôts indirects, organise pétitions et réunions. Dans une brochure qu'il publie en juillet 1791, il écrit que la propriété féodale est le fruit de l'expropriation et de la violence. La même année, il se prononce publiquement pour la mise en place de la République. En août 1792, Babeuf est élu à l'assemblée électorale de la Somme. Il est ensuite administrateur au district de Montdidier. En 1794 c'est le coup d'État contre Robespierre, et les Montagnards, dont il était le partisan. Babeuf critique l'action des Montagnards au sujet de la Terreur, mais inscrit son action dans leur continuité, tout en voulant passer de l'égalité « *proclamée » à l'égalité dans les faits (la « parfaite égalité », pour* laquelle il milite). À partir du 3 septembre 1794, Babeuf publie *le Journal de la Liberté de la presse*, qui devient « *Le Tribun du peuple* ». Ce journal, où il combat avec la dernière violence la réaction thermidorienne, acquiert une forte audience. Il adhère, à la même période, au Club électoral, club de discussion de sans-culottes. Il demande que les femmes soient admises dans les clubs.

« La propriété est odieuse dans son principe et meurtrière dans ses effets […] Les fruits de la terre sont à tous et la terre n'est à personne. »

Le gouvernement a une politique de répression de plus en plus forte, avec la fermeture du club du Panthéon, où sont présents nombre d'amis et de partisans de Babeuf, et tente d'arrêter ce dernier en janvier 1796. Étant parvenu à s'enfuir, il entre dans la clandestinité. Cette impossibilité d'agir légalement aboutit à la création de la « *Conjuration des égaux . Le but est de continuer la Révolution, d'appliquer la Constitution de l'an I (1793), et d'aboutir à la collectivisation des terres et des moyens de production, pour obtenir « la parfaite égalité* » et « *le bonheur commun* ». Pour Babeuf, l'Égalité est l'axe qui donne un sens à la Révolution. La démocratie est également un objectif majeur. Arrêté sur dénonciation, il sera condamné à mort et guillotiné. Babeuf a d'autres héritiers au XIXe siècle : Karl Marx et Friedrich Engels reconnaissent en lui le précurseur du communisme, et le premier militant de la cause.

Roger Rio

Crise et nécessité de faire un choix

Édition. ***L'appel Krisis regroupe des maisons d'éditions et librairies indépendantes qui pointent du doigt les défaillances du modèle économique du livre.***

L'épidémie de Covid-19 a engendré une crise risquant d'entraîner la disparition des éditions et librairies indépendantes. Reprenant l'étymologie du terme « *Krisis* », la tribune pose d'emblée le problème et nous invite également à penser les conséquences de la crise. L'étymologie grecque du mot est rappelée : « *krisis, c'est aussi la nécessité de faire un choix.* » Pour le secteur de l'édition indépendante la question de sa survie dépend étroitement du modèle économique et social que nous souhaitons. Les éditeurs et libraires dressent la liste des transformations en cours sur l'économie du livre. Ils sont confrontés ainsi à « l *'accélération de la concentration capitalistique au sein de groupes devenus industriels* » ; problème de la « *surproduction* » lié à un marché reposant sur la loi de l'offre et de la demande; « *prééminence de plus en plus marquée et nécessaire de la question du social ; lutte des librairies physiques pour résister à la concurrence de certaines plateformes de vente en ligne* ». Les signataires opposent la diversité des modèles économiques qu'ils représentent. À cette diversité économique s'ajoute la diversité littéraire et intellectuelle qui est proposée dans les collections des indépendants. Or, sans mesure politique de fond, la disparition de modèles d'éditions alternatifs va emporter avec elle une grande partie de la production intellectuelle. L'objectif pour les signataires est de construire un véritable rapport de force par la création d'une organisation propre. L'importance accordée au syndicat national de l'Édition, aujourd'hui principale organisation professionnelle est questionnée, faute d'une représentation effective des maisons indépendantes. À terme, les indépendants appellent à la création « *d'états généraux francophones de l'édition indépendante* ».

Sarah Jumel

ràdio arrels

Pour un cinéma populaire de qualité sur le littoral catalan

Les cinémas Clap ciné de Leucate/Barcarès, Canet-en-Roussillon et le réseau Cinémaginaire ont décidé de développer un partenariat de programmation, d'animations, de communication ainsi qu'une politique réciproque de tarif réduit pour leurs abonnés respectifs dès la réouverture prochaine des cinémas (selon toute vraisemblance début juillet). Avec notamment des films en commun, la venue de réalisateurs et d'acteurs qui seront en « mini tournée » sur le littoral,une information régulière sur les deux sites, des tarifs réduits mutuels.

De plus, compte tenu des contraintes liées à la situation sanitaire incertaine, les cinémas Clap ciné et le réseau Cinémaginaire ont décidé de travailler à la mise en place courant juin - début juillet d'un drive in ciné dans les communes où ils sont historiquement installés. En complément de la programmation dans leurs salles des films en sortie nationale, des soirées cultes et des reprises auront lieu dans les drive in ciné d'ores et déjà prévus à Argelès-sur-mer (secteur nord, parking de la Marenda), Saint-Cyprien plage (secteur des Capellans) Canet-en-Roussillon (parking du Clap ciné), Leucate-Barcarès (parking face au cinéma).

Y.L.

Restons lucides !

Quand au fond de votre palais, vous vous dites tous les matins que vous sortez de la cuisse de Jupiter, quelle conception pouvez-vous avoir de la liberté, des droits, de tous ceux qui n'ont pas eu votre lignage et vos origines surnaturelles ? Vous saviez que la demeure élyséenne vous était bien sûr destinée et vous aviez même senti (inventé) que le bon peuple de France regrettait profondément d'avoir raccourci Louis XVI. C'est dire que sur les fondements de la démocratie vous posez allègrement le vôtre. C'est ce qui se vérifie, y compris à propos du Covid.

Avait-on le choix ?

D'abord soyons clairs : que la pandémie impose des contraintes pour se protéger individuellement et collectivement ne fait aucun doute. La parole des spécialistes est primordiale, à moins de vous croire investi d 'une science infuse venue des confins de votre ignorance qui vous dit que cette grippette partira comme elle est venue et qu'il faut faire comme si elle n'était pas là ? Le confinement, la fermeture des écoles, des commerces, des lieux publics, la distanciation, la vie au ralenti, avait-on le choix ?

Même si des mesures comme les attestations de sortie à montrer, la promptitude policière à parfois faire du zèle, les discours martiaux des pouvoirs publics (le trio Macron-Philippe-Castaner), pouvaient laisser présager que tout cela qui tombait sur la gueule du bon peuple pouvait peut-être lui apprendre à la fermer (sa gueule) plus souvent. Mais devant un civisme qui ne s'est jamais démenti, un respect scrupuleux du confinement, l'acceptation des sacrifices, ils ont dû freiner une tentation ancienne de se servir de la situation pour serrer la vis à des Gaulois réfractaires, qui du droit du travail au droit à la retraite en passant par les saillies des gilets jaunes s'employaient avec succès à savonner la planche de ce pouvoir réactionnaire.

Quelques coups portés aux libertés

Et pour asseoir un peu moins mal un pouvoir mal assuré, quoi de mieux que quelques coups portés aux libertés publiques, aux droits politiques, et sociaux. Bien sûr pour la bonne cause du moment : lutter contre la maladie.

Les lois d'urgence en rajoutent une couche sur les remises en cause du droit du travail, la durée en est augmentée, les protections sont diminuées. Le confinement impose nécessairement que toute forme de protestation sociale proscrive la manifestation, l'expression collective, à moins de prendre une prune et même un peu plus. Une Toulousaine qui avait affiché sur son balcon toute sa détestation du blanc bec au pouvoir a même eu quelques ennuis avec la police. Quant aux droits de nos représentants députés, sénateurs, ils ont dû se battre avec virulence pour obtenir une écoute minimale qui n'a pas convaincu le pouvoir de mettre intelligence et souplesse dans une situation où la tension rajoutait à la tension, comme si l'exacerbation de ces tensions et la remise en cause des libertés étaient des objectifs en soi. Utiles sans doute pour leur pomme !

Stop-Covid

Le déconfinement s'opère avec le même état d'esprit. On peut même dire qu'il en rajoute avec le même prétexte. Se mettent en œuvre le flicage organisé, l'intrusion dans votre vie, au mépris des règles, et de votre capacité personnelle à vous prendre en charge. Des équipes composites de bric et de broc, vous suivront si vous êtes atteints, au mépris du secret médical : Réinventerait-on la crécelle des pestiférés du Moyen Age ?

Et modernisme oblige, la dernière trouvaille STOP-COVID, pour vous suivre toujours et en tous lieux et vous informer de toute rencontre fortuite avec le COVID. Le fichage universel, vieille obsession du Georges Orwell de « 1984 » revient à la Une. Grâce à votre téléphone portable et une application que vous aurez bien sûr librement téléchargée.

Il va sans dire, mais ça va encore mieux en le disant, qu'au TC on vous conseille fermement pour votre et notre liberté de continuer à vous-nous protéger bien sûr sans avoir recours à STOP-COVID qui non content de ne pas vous assurer une quelconque protection supplémentaire bafoue votre vie et la lucidité élémentaire qui fait de nous, de vous, des êtres libres et responsables.

Jean-Marie Philibert

Actu vu par DELGE

Le TC hebdo communiste des P.-O.
Découvrez d'autres articles sur le site www.letc.fr

Habilité à la parution de vos **annonces légales** legales@letc.fr

- annonces légales -

Par acte SSP du 05/05/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: DB BUSINESS. Objet social : Prestations de service. Siège social: 2 Bis Rue des Pommiers Le Galien, Bâtiment B, 66200 Elne. Capital : 1000€. Durée: 99 ans. Président : M. DURAN Baris, demeurant 21 Allée de bacchus B004, 66000 Perpignan. Immatriculation au RCS de Perpignan

L'EURL RENO PLUS a été constituée. Capital: 100 €. Siège: 7 Rue Carignan 66500 Los Masos. Objet: Maçonnerie générale, terrassement, charpente, couverture, placo, carrelage. Durée: 99 ans. Gérant: Aied Dahas, 4 Rue Du Chantier, 66000 Perpignan RCS: PERPIGNAN

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

La société dénommée SARL DELCLO, Société à responsabilité limité au capital de 7.630,00 €, dont le siège est à PERPIGNAN (66000), 28 rue Joseph Jaume, identifiée au SIREN sous le numéro 421 082 454 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN.
Nouvel objet social :
Activité de loueur en meublé professionnel et la gestion locative, achat, vente de biens immobiliers.
Modification de la société SARL DELCLO des suites de l'assemblée générale des associés en date du 26 mai 2020.
Les statuts seront mis à jour.
Mention sera faite au RCS de PERPIGNAN

AVIS

ANNULE ET REMPLACE L'ANNONCE DU 29 MAI 2020
N°parution 3836

Annule et remplace l'annonce du 29 mai 2020 : Maître Julie FAIXA épouse MILLET et Maître Laurent MILLET , notaires, demeurent pleinement associés gérants de la SCP Luce BROUSSECHAMICHIAN,
Julie FAIXA épouse MILLET, Laurent MILLET et Mathieu BONZOMS jusqu'au remboursement intégral de leurs parts sociales.
Pour avis Maître Julie FAIXA épouse MILLET et Maître Laurent MILLET, notaires.